

Attribution de stands alimentaires
Bordeaux Fête le Vin
27 au 30 juin 2024

Bordeaux Fête le Vin est labélisé ISO 20121 depuis 2021 et prend des engagements écoresponsables et sociétaux en imposant à l'ensemble des acteurs un cahier des charges strict. Merci de lire attentivement la présentation de l'offre alimentaire recherchée et des types de stands proposés ci-dessous, svp.

CAHIER DES CHARGES D'APPEL A CANDIDATURES OFFRES FOOD / BOISSONS

OBJECTIFS :

- Proposer une offre alimentaire **qualitative et de saison** qui mette en valeur le **savoir-faire des producteurs et artisans** de Nouvelle-Aquitaine
- Valoriser auprès des visiteurs français & étrangers la **qualité** et la **diversité des produits** et des territoires de Nouvelle-Aquitaine
- **5 axes clés : Local, Qualité, Plaisir, Découverte et Santé/ Nutrition**
- Proposer **une offre « dans l'air du temps »** en adéquation avec les tendances de consommation actuelles (voir note en fin de document).

1- DIFFERENTS FORMATS D'EXPOSITION PROPOSES :

Aménagements prévus communs aux offres :

- Espace logistique extérieur partagé.
- Bardage bois extérieur, *pour les algécos uniquement.*
- Système de fermeture de la façade des stands par bâches, *pour les algécos uniquement.*
- Eclairage d'ambiance léger, *pour les algécos uniquement.*
- 1 auvent extérieur pour protection pluie / soleil portant 1 enseigne par exposant, *pour les algécos uniquement* (1 enseigne auto-portée prévue pour les offres « Food-Truck » et « Boissons »).
- Aucun mobilier n'est fourni. L'aménagement est à réaliser par chaque candidat.
- 1 arrivée électrique 16A dans chaque algéco (stand ET réserve) (fourni sur demande pour l'offre « Espace Boissons »), et 1 arrivée 32A pour l'offre « Food-Truck ».
- Gardiennage du site de la manifestation 24h/24, badges exposant et livraison, 1 place de parking (véhicule non frigo).

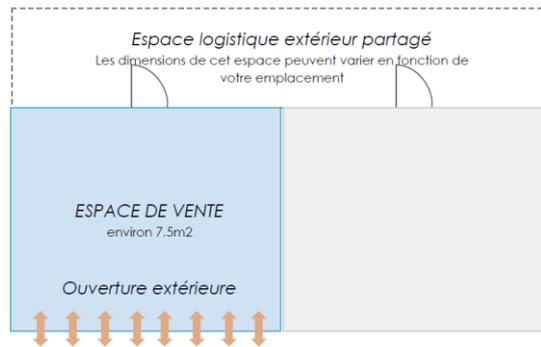
Tous les stands bénéficieront d'un accès à un point d'eau collectif dans une zone de services collectifs en extérieur (éloignement par rapport au stand selon implantation). Si besoin spécifique (arrivée d'eau en intérieur du stand par ex), une demande devra être faite à l'organisateur pour étude en fonction de l'implantation (coût supplémentaire à la charge de l'exposant).

- **Offre 1 : STAND SIMPLE (7,5m²) SANS ESPACE RESERVE**

Aménagement : Espace de 3 x 2.5m soit 7,5m², dans un algéco

Offre alimentaire : Limitée à 15 produits/boissons différents maximum *ou* 3 plats et 3 entrées/desserts

PLAN DE HAUT

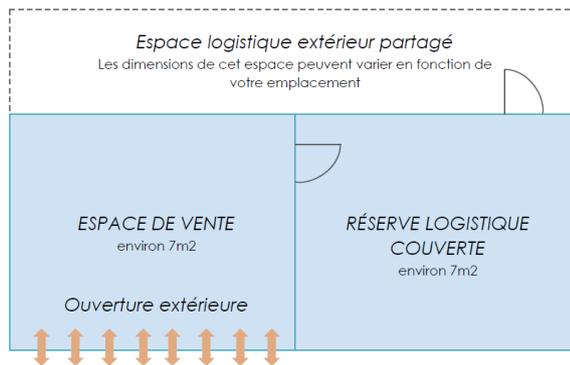


- **Offre 2 : STAND SIMPLE (7,5m²) AVEC ESPACE RESERVE**

Aménagement : Algeco de 6 x 2,5m soit 15m² divisé en deux espaces : 1 espace « vente » de 7,5m² et un espace « réserve logistique » de 7,5m²

Offre alimentaire : Limitée à 20 produits/boissons différents maximum *ou* 2 plats et 2 entrées/desserts

PLAN DE HAUT



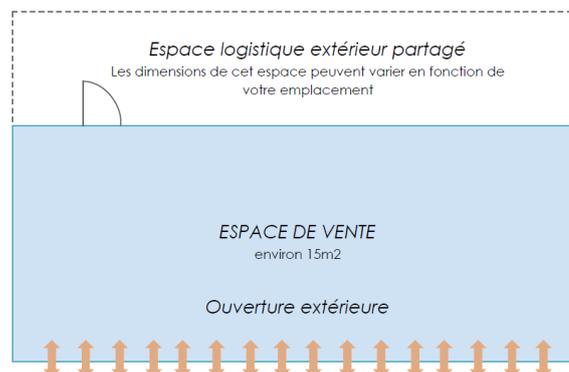
Note : Si vous souhaitez ouvrir la cloison entre espace vente et réserve, merci de nous en informer dès que vous recevez la validation de votre participation à l'issue du comité de sélection.

- **Offre 3 : STAND DOUBLE (15m²) SANS ESPACE RESERVE**

Aménagement : Algeco de 6 x 2,5m soit 15m²

Offre alimentaire : Limitée à 20 produits/boissons différents maximum *ou* 4 plats et 4 entrées/desserts

PLAN DE HAUT

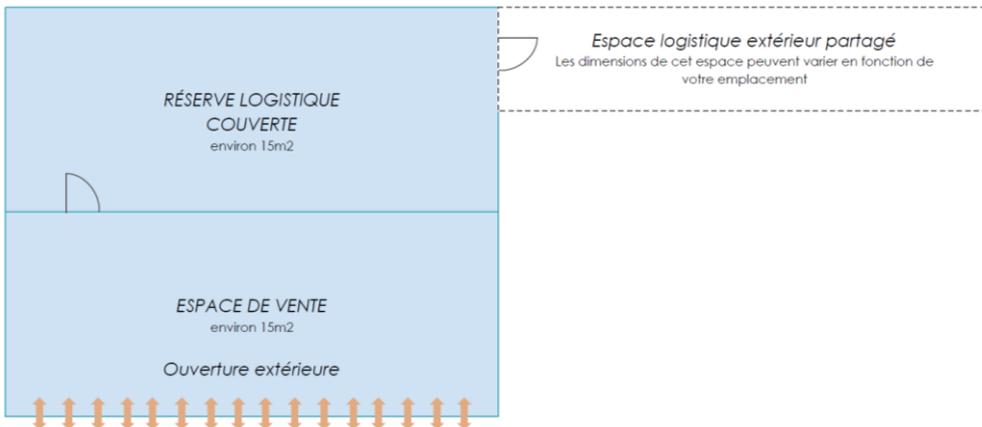


- **Offre 4 : STAND DOUBLE (15m²) AVEC ESPACE RESERVE**

Aménagement : 1 Algeco de 6 x 2,5m soit 15m² dédié à la vente et 1 algéco de 6x2.5m² soit 15m² dédié « réserve logistique ». Cette réserve sera ouverte (pas de cloison extérieure) et aura un plancher + toit. Sur demande, il est possible d'ajouter des bâches de fermeture pour un coût de 340€HT.
Offre alimentaire :

- Limitée à 20 produits/boissons différents maximum ou 4 plats et 4 entrées/desserts
- Produits nécessitant obligatoirement une mise en œuvre dans l'atelier de l'exposant ou/et une préparation sur le stand (pas de produits bruts vendus) ;

PLAN DE HAUT



Note : Si vous souhaitez ouvrir la cloison entre espace vente et réserve, merci de nous en informer dès que vous recevez la validation de votre participation à l'issu du comité de sélection.

- **Offre 5 : FOOD TRUCK**

Aménagement : Espace nu de 5 à 7m linéaires environ.

En complément de votre food-truck et afin d'avoir une zone de repos et de préparation, possibilité de louer une tente en option (sur devis) ou de venir avec votre propre matériel d'abri (barnum, tente...), sous réserve de respect des conditions de sécurité de la manifestation, qui sera donc soumis à la validation de l'organisateur.

Les tentes sont donc tolérées (uniquement sur l'offre *foodtruck*) avec validation préalable de l'organisateur. Maximum 3*3m, tente avec toit plat qui ne dépasse pas le camion et un lestage obligatoire à chaque pied. L'organisateur se laisse le droit de demander la fermeture de la tente en fonction des conditions météo au même titre que les parasols (en cas de vent notamment)

Offre alimentaire : Limitée à 20 produits/boissons différents maximum ou 4 plats et 4 entrées/desserts

- **Offre 6 : ESPACE TRIPORTEUR BOISSONS et COMPLEMENTS FOOD**

Aménagement : Espace nu de 2 à 3m linéaires, à aménager obligatoirement avec un petit véhicule dédié à la vente des boissons (prioritairement).

Offre alimentaire : Limitée aux boissons sans alcool d'origines locales (exemples : jus de fruit, soda, thé, café, smoothie...) possiblement complétées par une offre food grignotage en complément (ex : coupe salade de fruit, coupe salade légumes, petits gâteaux...).

2- OFFRE ALIMENTAIRE PROPOSEE SUR LES STANDS :

Prix de vente à respecter obligatoirement :

- Produit brut sans préparation sur place ou quasi brut : maximum 10€ l'unité
- Plateau d'huîtres : maximum 18€ la douzaine
- Plat : maximum 16€ l'unité
- Entrée, dessert ou snacking : maximum 9€ l'unité
- Boisson soft : maximum 6€ l'unité

Les limitations « produits », « plats » ou « entrée, snacking, dessert » indiquent des maximums de diversité d'offre alimentaire. Chaque exposant est libre de proposer le nombre d'offre alimentaire de son choix, tant qu'il reste en deçà de ces maximums.

La vente de boissons est une option non obligatoire pour les exposants proposant une offre alimentaire. Cette offre doit être détaillée dans la candidature et validée par le comité de sélection.

Proposer aux visiteurs une offre variée (salée et/ou sucrée), leur permettant de se restaurer à tout moment du temps d'ouverture de la manifestation (11h à 23h). Le stand doit obligatoirement assurer un service continu sur les horaires d'ouverture.

Possibilité de recettes du monde mais très majoritairement avec des produits de Nouvelle-Aquitaine (les ingrédients principaux doivent être d'origine Nouvelle-Aquitaine) ;

Inclusion d'une ou plusieurs offres végétariennes est demandée (cf paragraphe dédié pour précisions) : plat uniquement végétarien ou alternative végétarienne. Exemple un burger peut être cuisiné avec de la viande ou une alternative végétale (les 2 pouvant être proposés sur le stand).

Vente ou dégustation de boissons non alcoolisées (hors eau) autorisée en respect des conditions ci-dessous et après validation par le comité de sélection :

- Produits issus de productions régionales en Nouvelle-Aquitaine.
- Achats en circuit court obligatoire (pas d'intermédiaire entre l'exposant et le producteur des boissons).
- La vente de boissons en bouteilles (ou contenants) plastiques est strictement interdite.
- La vente en bouteilles verres est tolérée. Les exposants devront inciter les visiteurs à leur ramener les bouteilles vides pour ensuite les recycler par une filière adéquate.
- Vente de bouteille d'eau interdite
- Produits issus de l'exploitation de l'exposant ou transformés par l'artisan-exposant dans ses propres ateliers ;

Pas d'achat-revente, pas de négoce ;

Pas de contenant en plastique ;

Interdiction de vendre des boissons alcoolisées ou des bouteilles d'eau ;

Contenants adaptés à une consommation nomade ou assise. Nous vous conseillons de privilégier les contenants permettant une consommation nomade.

Spécificités pour l'offre végétarienne :

La volonté de l'organisateur et de l'AANA est de favoriser le développement d'une offre végétarienne sur Bordeaux Fête le Vin. Aussi, si le candidat n'a pas d'offre végétarienne dans sa production (ex : un éleveur bovin, un artisan dans le canard...), il lui est possible (et souhaitable) de nouer un partenariat avec un ou plusieurs producteur(s) de fruits / légumes / céréales installé(s) en Nouvelle-Aquitaine, afin de s'approvisionner en fruits / légumes / céréales produits en Nouvelle-Aquitaine exclusivement. Ce partenariat devant permettre de proposer plus facilement une offre végétarienne : plats, accompagnements, entrées, desserts.

Tout partenariat avec un producteur régional de fruits / légumes / céréales doit être validé par le Comité de Sélection. ***Pour cela, précisez dans votre candidature le nom /prénom / nom d'entreprise / code postal + ville du producteur partenaire + mention détaillée des produits qui vont lui être pris, svp.***

3- TERMINAUX DE PAIEMENT

Chaque stand sera équipé d'un terminal de paiement (avec 1 TPE). Les terminaux seront fournis par le prestataire Weez'Event.

Chaque terminal sera programmé pour sélectionner CB ou monnaie et intégrera les offres alimentaires de chacun, selon celles mentionnées dans le dossier de candidature. Attention : toute modification de votre offre alimentaire doit être sollicitée et validée **avant le 10 avril**, dernier délai. A cette date, les menus définitifs seront ajoutés aux caisses Weez'Event. Chaque exposant doit prévoir son fond de caisse ainsi que le contenant pour la monnaie. Les ventes réalisées via CB seront versées sur un compte dédié chez les organisateurs. Chaque exposant pourra suivre en temps réel ses ventes par produit et pourra télécharger son récapitulatif de ventes depuis son compte personnel Weez'Event.

Le prestataire aura des équipes sur place pour vous assurer une formation avant l'ouverture de la Fête du Vin (probablement le jeudi matin) et surtout un suivi tout au long de la manifestation. Un n° de téléphone dédié vous sera communiqué.

4- PLANCHE TENDANCE POUR INSPIRATION sur l'esthétique des stands et de la présentation de l'offre alimentaire :

